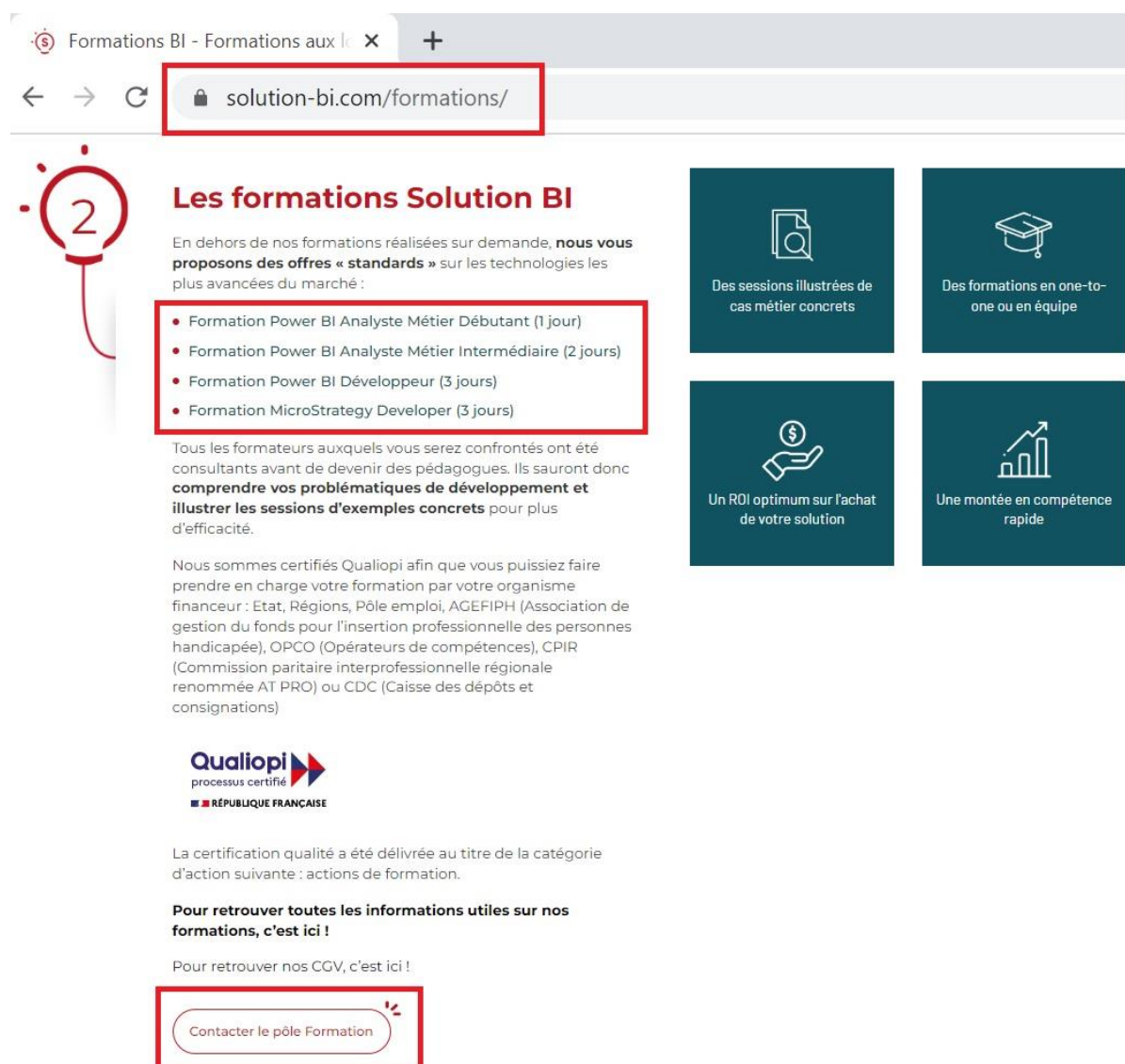


MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS AUX FORMATIONS DE SOLUTION BI FRANCE

Modalités d'accès à nos formations:

La demande d'informations sur nos formations se fait sur notre site Web <https://www.solution-bi.com/formations/> en cliquant sur le bouton « **Contacter le pôle formation** ». Vous y remplissez un formulaire Web déclinant votre **identité** et la **formation souhaitée**.

Vous serez alors contacté par un formateur dans les plus brefs délais pour **préciser vos attentes** (besoins spécifiques, dates, effectif, présence de PSH...) et **enclencher les étapes suivantes : signature de la convention de formation** et **envoi des convocations** et des **prérequis** aux participants.



2

Les formations Solution BI

En dehors de nos formations réalisées sur demande, **nous vous proposons des offres « standards »** sur les technologies les plus avancées du marché :

- Formation Power BI Analyste Métier Débutant (1 jour)
- Formation Power BI Analyste Métier Intermédiaire (2 jours)
- Formation Power BI Développeur (3 jours)
- Formation MicroStrategy Developer (3 jours)

Tous les formateurs auxquels vous serez confrontés ont été consultants avant de devenir des pédagogues. Ils sauront donc **comprendre vos problématiques de développement et illustrer les sessions d'exemples concrets** pour plus d'efficacité.

Nous sommes certifiés Qualiopi afin que vous puissiez faire prendre en charge votre formation par votre organisme financeur : Etat, Régions, Pôle emploi, AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), OPCO (Opérateurs de compétences), CPIR (Commission paritaire interprofessionnelle régionale renommée AT PRO) ou CDC (Caisse des dépôts et consignations)

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Pour retrouver toutes les informations utiles sur nos formations, c'est ici !

Pour retrouver nos CGV, c'est ici !

Contacter le pôle Formation

Délai d'accès à nos formations:

Le délai d'accès à nos formations (durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation) **varie en fonction** de différents facteurs impliquant à la fois le **représentant des bénéficiaires** et **Solution BI France** :

- vos besoins spécifiques (surtout ceux impliquant une adaptation de nos standards)
- disponibilité de vos bénéficiaires
- disponibilité de nos consultants formation
- paramétrage de nos environnements de formation pour vos bénéficiaires
- présence de PSH parmi vos bénéficiaires (nécessitant une adaptation de la prestation et des supports)
- temps mis par les deux parties pour signer la convention de formation

D'une manière générale, le **délai d'accès minimum** à nos **formations standards**, sans aucune modification spécifique, est **de l'ordre de quatorze jours ouvrés**.

Toute demande spécifique d'adaptation de nos standards impliquera un accroissement de ce délai proportionnel aux adaptations demandées et, le cas échéant, une répercussion sur le tarif de la formation.

NB : Les demandes spécifiques d'adaptation de nos formations standards pourront être prises en compte, soit directement par notre pôle formation avec adaptation du tarif, soit par notre pôle Delivery au travers d'une prestation de conseil payante.

Informations disponibles sur les formations standards dispensées :

- En cliquant sur le lien de chaque formation standard proposée, vous accéderez aux informations propres à chaque parcours de formation :
 - Programme détaillé de la formation
 - Objectifs de la formation
 - Modalités pédagogiques
 - Evaluation des connaissances
 - Prérequis
 - Durée
 - Tarif
 - Accueil en formation des Personnes en Situation de Handicap
- Le lien "Pour retrouver toutes les informations utiles sur nos formations, c'est ici !" permet d'accéder à :
 - Nos contacts: formateurs, référent pédagogique, référent handicap et responsables administratifs
 - Déroulement de la prestation de formation
 - Les différents environnements de formation proposés par Solution BI France
 - Liste des moyens techniques mis en œuvre
 - Méthodes et outils pédagogiques mobilisés
 - Modalités d'accueil en formation des PSH
 - Modalités d'évaluation du bénéficiaire de la prestation
 - Modalités et délais d'accès
 - Moyens humains, moyens techniques et environnement de formation
 - Prérequis communs à toutes nos formations
 - Indicateurs de résultats sur nos formations
 - Règlement intérieur de l'organisme de formation Solution BI France
- Le lien "Pour retrouver nos CGV, c'est ici !" permet d'accéder à nos conditions générales de vente.